



Droit de jouissance privatif et copropriété

Par **Noa75005**, le **12/11/2015** à **12:06**

Bonjour,

Des infiltrations se sont produites dans le couloir du rez de chaussée de notre immeuble, causant des dégâts importants sur le mur et de l'humidité dans le placard des compteurs électriques...

D'après le couvreur, cela viendrait d'une mauvaise étanchéité d'une toiture en tôle de polycarbonate d'une petite cour dont le commerce du rez de chaussée a la jouissance privative.

D'une part, je ne retrouve aucune trace d'autorisation de la copropriété de construction de cette toiture et d'autre part, je voudrais savoir à qui incomberaient les dépenses d'étanchéité de cette cour, au propriétaire du commerce ou à la copropriété.

Merci de votre réponse